|  |  |
| --- | --- |
|  | **Déclaration liminaire** **CTSD du 9 avril 2020** |

Madame L’Inspectrice d’Académie, Mesdames, Messieurs,

De l’école à l’université, toutes les équipes ont répondu à la demande du ministre de l’Education nationale, concernant le suivi pédagogique. Nous nous permettons de vous rappeler l’extrême rapidité avec laquelle les collègues ont mis en place des éléments leur permettant de garder le contact avec leurs élèves ou étudiants.

Certes, les moyens et outils ne répondent pas tous aux règles établies par la RGDP ou sur le droit à l’image. Nous sommes attachés à ce que les règles soient appliquées mais les collègues ont fait au mieux avec les moyens techniques et matériels qu’ils avaient à disposition et dans la limite de leurs compétences dans le domaine. Il serait utile de préciser que tous les outils proposés par le ministère mais aussi par les équipes de circonscription peuvent être utiliser mais ne s’imposent pas aux pratiques des collègues. Ces derniers ont trouvé des organisations personnelles avec les familles qu’il serait contreproductif de les modifier jusqu’au retour en classe.

Cette continuité pédagogique montre de nombreuses limites et ne doit pas générer des conflits entre école et familles et au sein des familles.

* Le contact avec les familles est parfois difficile voire impossible.
* Certaines familles ne sont pas équipées en matériel et connexion adéquates, certains collègues non plus. Et même équipées, certaines familles doivent faire des choix entre le travail demandé aux différents enfants et que dire lorsque les parents, ont eux-mêmes, un travail à continuer d’assurer.
* Le travail à distance de nos collègues est souvent aussi perturbé par la garde de leur propre enfant.
* Les interactions entre élèves, entre les élèves et le professeur ne sont pas possibles.

Enfin, maintenir un lien avec les apprentissages, conforter des notions, inciter à avoir des activités culturelles sont les options les plus souvent retenues par les enseignants. Mais pour autant, le travail fourni ne peut pas remplacer les apprentissages réalisés en classe.

Cette situation fragilise, sans aucun doute, les élèves les plus en difficultés.

Le suivi pédagogique retient notre attention ; mais aujourd’hui, l’essentiel n’est pas là. Pour le SGEN CFDT, la priorité doit porter sur notre santé et celle de nos proches.

La continuité administrative, ne doit pas être une source de stress supplémentaire chez nos collègues. Il n’est pas utile de surajouter, à tout niveau de la hiérarchie, des éléments de tension à votre personnel. Les enquêtes à remplir par les chefs d’établissement ou les directrices et directeurs d’école ont-elles une réelle nécessité ? Nous vous prions d’utiliser les boites académiques personnelles, si vous souhaitez obtenir des renseignements auprès des collègues. Les équipes ont su démontrer qu’elles étaient suffisamment responsables, est-il indispensable de leur rappeler la nécessité du suivi pédagogique ?

Le SGEN-CFDT soutient le principe d’organiser l’accueil des enfants de soignants et autres personnels exerçant des missions indispensables dans le contexte pandémique. Nous demandons que cet accueil soit établi avec du personnel volontaire dans des conditions sanitaires maximales.

Nous sommes conscients du manque d’équipements de protection et de la nécessité d’en doter en priorité les soignants. Mais nous insistons pour que les agents qui assurent ces accueils bénéficient tous d’équipements adaptés (masques et lunettes…) en quantité suffisante.

Cette crise demande à tous une adaptation sans précédent, les IEN du département ont su mobiliser les moyens nécessaires dans la mise en place, l’organisation et le suivi des points d’accueil. De nombreux collègues se sont portés volontaires, pour assurer cet accueil, il n’est pas envisageable que nos collègues soient exposés à une situation de danger potentiel.

Nous vous proposons de renforcer ces structures d’accueil par un appui d’équipes médicales, sanitaires et psychologiques, avec du personnel volontaire.

La bonne santé passe aussi bon état psychique, c’est pourquoi nous saluons l’accompagnement des professeurs par les psychologues scolaires initié dans le département. En parallèle, le réseau Prévention Aide et Suivi doit développer ses **Espaces d'Accueil et d'Ecoute (EAE)** permettant aux agents qui le souhaitent d'**échanger avec un(e) psychologue**

Vous avez su trouver les mots de remerciements pour notre engagement auprès des élèves dans le suivi pédagogique mis en place. Le volontariat pour l’accueil des enfants de soignants a été, aussi, salué. Depuis le 29 mars, chaque collègue dispose d’une autorisation de déplacement de votre part ce qui nous permet de ne plus être dans l’illégalité.

Les premiers jours qui ont suivi l’annonce de la fermeture des écoles, de nombreuses équipes se sont senties bien seules face à la crise. Et le début du message envoyé le 25 mars faisant référence à notre santé a été le bienvenu.

C’est parce que le SGEN CFDT est préoccupé de la santé de l’ensemble du personnel, que nous vous demandons de réunir, par distance, chaque semaine de confinement, un groupe de travail du CHSCT de notre département et de l’élargir à l’ensemble des organisations syndicales représentatives.

Une réunion hebdomadaire d’un groupe CHSCT élargi, n’est pas du temps perdu mais une preuve de la transparence dans laquelle vous souhaitez travailler. Il nous permettrait aussi de vous informer des témoignages que nous recueillons.

Concernant la carte scolaire, principal point de ce CTSD, nous prenons acte de la volonté d’abonder le nombre de postes pour le premier degré. Notre département, ne verra pas la disparition de postes à la rentrée. Nous avons aussi noté l’intention ministérielle de ne pas fermer des classes dans les communes de moins de 5000 habitants, et d’améliorer les conditions d’encadrement sur l’ensemble du territoire. Pour autant, plusieurs situations demandent une attention particulière et des ouvertures sont nécessaires dans plusieurs écoles ou RPI.

Nous espérons que vous trouverez des moyens sans dégrader les moyens de remplacement, ni diminuer le nombre de postes en RASED dont nous aurons besoin, l’an prochain afin d’amortir du mieux possible les effets dévastateurs du confinement sur les apprentissages.

L’annonce d’une fermeture d’un poste est souvent un moment difficile pour le collègue concerné. Nous insistons pour que l’annonce d’une fermeture soit directement faite, par les IEN, au personnel concerné sans passer par les directrices et directeurs. Conscients de la charge de travail des inspecteurs de circonscription en ce moment il nous semble indispensable néanmoins que l’IEN ait un contact direct avec l’agent dont le poste sera supprimé.

À travers leurs actions quotidiennes, vos personnels démontrent leur attachement à leurs élèves, à leur école ou leur établissement et à leur métier.

Madame l’Inspectrice d’Académie, nous souhaitons que cet épisode soit le plus court possible afin de retrouver au plus vite nos élèves dans des conditions normales.